



Alors que petits et grands ont repris leur cartable, le Nouvel Observatoire des Risques Routiers et de la Mobilité a étudié les attentes et le comportement des conducteurs lorsqu'il s'agit de rouler aux abords des écoles. Si les automobilistes sont conscients de l'intérêt des zones 30, ils ont beaucoup de mal à respecter cette limitation de vitesse... y compris quand la présence d'enfants est signalée. C'est pourquoi, les associations Prévention Routière et Assurance Prévention profitent de la rentrée pour faire le point sur les bons comportements sur le chemin de l'école.

Une rentrée qui doit rimer avec vigilance... sur la route !

L'enquête menée par le Nouvel Observatoire des Risques Routiers et de la Mobilité dresse un constat inquiétant concernant les vitesses pratiquées en ville. En effet, si plus de 9 Français sur 10 plébiscitent les réductions de vitesse aux abords des écoles, ils sont 74% à déclarer avoir du mal à respecter la limitation à 30 km/h (28% à 50 km/h et 12% à 130 km/h). Paradoxalement, ils sont conscients du bien-fondé de cette limitation de vitesse et reconnaissent que le passage de 50 à 30 km/h réduit la distance de freinage en cas d'urgence (89%), réduit le risque de blesser un piéton en cas de collision (82%), permet d'observer plus facilement ce qu'il se passe aux abords de la route (78%) et favorise le partage de la route (73%).

Des limitations de vitesse non respectées ... même à proximité des écoles

Le Nouvel Observatoire des Risques Routiers et de la Mobilité permet de confronter le déclaratif et le comportement réel des conducteurs via une application dédiée : « la communauté des éclaireurs ». Au total, depuis avril 2018, la communauté des éclaireurs a permis de recenser les données de plus de 124 000 heures de conduite couvrant plus de 2 900 000 km grâce à la participation de 1 473 conducteurs.

Ainsi, l'analyse des data récoltées permet de comptabiliser le temps passé au-dessus des limitations de vitesse et le constat est sans appel : **20,2% du temps de circulation dans les zones 30 est au-dessus de cette limite et ce chiffre avoisine les 10% aux abords des écoles. Ce taux passe à 11,5% pour les limitations de vitesse à 50 km/h et 3,2% à 130 km/h.** Pourtant chaque année, en France, près de 2500 jeunes piétons sont victimes d'un accident de la route. L'entrée au collège (11/12 ans) fait apparaître un pic d'accidentalité, moment où les enfants acquièrent souvent une plus grande autonomie sur le chemin de l'école.

Les conseils de Prévention

Les associations Prévention Routière et Assurance Prévention profitent de cette période de rentrée pour appeler à la vigilance aux abords des écoles et rappeler quelques conseils :

- ✓ Aux abords de l'école, un enfant piéton peut surgir à tout moment. Soyez vigilant, il est souvent dissimulé à cause de sa petite taille de la vue des conducteurs.
- ✓ Avant de laisser votre enfant seul sur le trajet de l'école : faire le trajet avec lui et vérifier ensuite qu'il l'a bien intégré en le laissant vous emmener.
- ✓ En voiture, la ceinture est indispensable même pour les courts trajets. Pour leur sécurité, les enfants doivent monter et descendre du côté trottoir.

Méthodologie du Nouvel Observatoire des Risques Routiers et de la Mobilité

- ✓ Une enquête réalisée en ligne du 2 au 4 septembre 2020, auprès de 1 006 Français âgés de 18 ans et plus, représentatifs de la population française.
- ✓ Mise en perspective avec l'analyse des données enregistrées sur les déplacements, les vitesses, les comportements, les horaires, la météo ou l'infrastructure grâce au panel « les éclaireurs » (usagers de la route connectés à une application dédiée). 1 473 individus ont contribué depuis son lancement et ont permis de collecter des données sur 2 914 708 km représentant 124 654 heures de conduite. Données au 8 septembre 2020.

Contacts presse :